



# REFLEX



**BULLETIN MUNICIPAL MAIRIE DE ST JOSEPH DE RIVIERE n°115 NOËL 2016**  
tél. : 04 76 55 21 69 fax : 04.76.55.27.17. accueil.mairiestjo@orange.fr \_ site internet [www.saint-joseph-de-riviere.fr](http://www.saint-joseph-de-riviere.fr)



## EDITO DU MAIRE

Cette fin d'année se termine par le lancement d'importants travaux sur notre commune : travaux sur notre réseau d'assainissement (liaison Les Roberts/station d'épuration), travaux sur notre réseau d'eau

(réservoir du Jallas), travaux sur le réseau EDF (chemin du stade), travaux sur le site de la Tuilerie Jay (par le Conseil Départemental), ... .

Tout chantier génère des nuisances qu'il est impossible d'éviter. L'enjeu principal pour une commune est de coordonner au mieux les chantiers afin de limiter au maximum la gêne occasionnée pour les habitants.

Nous sommes pleinement conscients des désagréments que peuvent occasionner les travaux en cours et le maximum a été fait par les services administratifs de la commune. Afin d'assurer la sécurité des lieux, des plans de circulation ont été imposés aux entreprises tout en limitant au maximum la gêne pour les usagers.

|                                |                |
|--------------------------------|----------------|
| Édito du Maire                 | P1             |
| La Mairie et les Élus          | P2<br>P3<br>P4 |
| Les Associations               | P5             |
| En Chartreuse et aux alentours | P6<br>P7       |
| Mémento                        | P8             |

LE REFLEX  
Mairie de St Joseph de Rivière  
Directeur de la Publication  
Conseil municipal  
Tirage : 550 exemplaires  
Conception  
Mairie de St Joseph de Rivière  
Dépôt légal à parution.  
Imprimerie Notre Dame

J'entends bien l'agacement des riverains, mais, je les remercie de comprendre aussi qu'au regard des désagréments temporaires qu'ils occasionnent, ces travaux présentent un enjeu essentiel pour l'avenir de notre commune.

Le Conseil municipal et moi-même profitons de ce bulletin pour vous souhaiter à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année en famille et vous invitons à la cérémonie des vœux le vendredi 6 janvier prochain à 19 h.

Votre Maire,  
Gérard ARBOR



### LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque est un lieu d'accueil, d'animation pour tous, petits et grands !

Je peux, sans être adhérent, consulter et lire des documents, venir passer un moment avec mes enfants pour partager des histoires et découvrir de nouveaux livres, albums, romans, bandes dessinées, documentaires, ...



La bibliothèque, un lieu ouvert à tous :

- Le mardi de 16h à 18h30
- Le mercredi de 15h à 18h
- Le samedi de 9h à 12h.

Le **mercredi 21 décembre**, la bibliothèque propose aux enfants à partir de 4 ans, un **temps d'histoires et contes de Noël** suivi d'un goûter.

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous attend dès le 3 janvier 2017 pour une nouvelle année riche en découvertes littéraires.

**Pendant les fêtes de fin d'année, la bibliothèque sera fermée du samedi 24 décembre au samedi 31 décembre. Ouverture le mardi 3 janvier à 16h.**

### CONCERT À L'ÉGLISE DE ST JOSEPH

#### LES COPAINS DE CHARTREUSE EN CONCERT À SAINT JOSEPH !

Ce chœur d'hommes, composé de quarante chanteurs se partage en quatre pupitres : ténor 1 et 2, baryton et basse.

Il vous donne rendez-vous pour un concert de NOËL :

**le 10 décembre 2016, à 20h00**  
**en l'Eglise de Saint Joseph de Rivière**

La chorale de l'Albenc sera également présente pour assurer la deuxième partie de soirée, les deux formations se retrouvant pour deux chants communs en fin de concert.

Voici un aperçu des chants interprétés par les Copains :

*Lève toi Jérusalem, Bonjour Noël, Quelque soit ton Nom* (composé par le chef de chœur, Pierre Guinault ), *Joy to the world, Nova Radistala, Minuit Chrétien...*etc.

Bien sûr, ils seront accompagnés par Ségolène à l'accordéon qui vous fera partager son talent avec quelques interprétations au cours de la soirée.

Venez nombreux !

Le tarif de l'entrée est laissé à l'appréciation de chacun.



### LE FOUR À PAIN DE LA BOURDERIE



A La Bourderie, le four à pain reprend de l'allure grâce à la mobilisation des habitants.

Avec une toiture endommagée, des murs ayant beaucoup bougé, le four devenait dangereux, cependant l'envie d'avoir toujours ce four dans le cœur du hameau a motivé les habitants à s'unir pour le réparer. Encadrés par Marc, les riverains ont présenté leur projet en mairie et un accord a été passé, la partie financière, avec l'achat des matériaux,



incombe à la municipalité et le travail aux bénévoles.

Quatre samedis ont été nécessaires pour : démonter la toiture, nettoyer les tuiles récupérables, puis réaliser un chaînage des murs, monter une nouvelle charpente (quelques poutres ont pu être conservées et nettoyées) et enfin couvrir en tuiles écaille de récupération (merci aux donateurs) et ce juste avant (ou presque) la pluie !

L'outillage, les muscles et la bonne humeur apportés par chacun (Nicolas, Elie, Vincent, Christophe, Jean-Jacques, Jean-Marc, Frédéric, Philippe, Jonathan, Michel, Steve, Patrice, Bernard x 2...) , le manitou de Benoît (pour poser la ferme) et l'huile de coude de l'équipe féminine (nettoyage tuiles et poutres) ont permis de mener à bien ce projet.

Il reste encore les finitions qui seront réalisées au printemps.

Voilà un bel espace pour la future fête du hameau (juin 2017) !

L'équipe municipale tient à féliciter le bel élan d'unité et le travail effectué sans manquer d'encourager les initiatives de ce type ! Merci !



### LE DENEIGEMENT

Après un petit épisode en novembre, la neige ne semble pas vouloir s'installer cet hiver.

En tout cas, comme chaque année, nos services techniques sont « sur le pied de guerre », prêts à intervenir.

Malgré tout le dévouement et la bonne volonté de nos agents, le chasse-neige ne peut pas passer à plusieurs endroits aux mêmes heures.

La priorité est donnée aux voies communales à forte fréquentation, les trottoirs devant les bâtiments publics et tout espace public.

Les lotissements et les autres voies moins fréquentées sont traités en dernier lieu.

Attention chaque administré est tenu de déneiger devant chez lui (trottoir...). Tout accident est sous la responsabilité du riverain.

## MANIFESTATIONS DU CCAS

**Bienvenue aux nouveaux arrivants.**

BIENVENUE

L'accueil des nouveaux arrivants de la commune : familles, commerçants, artisans, aura lieu **le vendredi 6 janvier 2017** lors de la cérémonie des vœux de la municipalité.

Une petite mallette de bienvenue leur sera remise à cette occasion.

Chaque famille concernée recevra une invitation.

**Colis et repas des aînés.**

C'est désormais une tradition, dans une ambiance festive et conviviale, nos aînés seront à l'honneur lors du repas organisé à leur intention par la municipalité **le dimanche 22 janvier 2017** à la Salle d'Animation Rurale.

Pour les personnes qui ne peuvent pas, pour raisons médicales ou autres ou qui ne désirent pas participer au repas, un colis de fin d'année leur sera distribué.



Ce sont les membres du CCAS aidés de jeunes de la commune, qui viendront apporter le colis.

La date de la distribution étant fixée **le samedi 10 décembre 2016**, à partir de 10

heures.

Merci de leur réserver un bon accueil.

Dans la mesure du possible, merci de retourner **le plus tôt possible**, le coupon réponse que vous allez recevoir, pour le bon déroulement des manifestations.

## TAILLE DES HAIES

Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires ou fermiers.

Si votre haie déborde sur la voie publique, penser à l'entretenir, l'égavage est une obligation, et votre responsabilité peut être engagée en cas d'entrave à la bonne circulation des véhicules et des personnes, ou de gêne à la visibilité.

## SOIRÉES JEUX DE SOCIÉTÉ ET CARTES



Depuis fin septembre, deux vendredis par mois à 20h, dans les locaux de la cantine scolaire, des soirées jeux de société et jeux de cartes sont organisées grâce à un partenariat entre la municipalité et le comité des fêtes.

A partir de 7 ans, enfants, ados et adultes se retrouvent pour passer un agréable moment de convivialité avec quelques sympathiques accès de rigolade !



Le principe est simple, quelques jeux « traditionnels » sont en stock (ex : Belote, Tarot, Scrabble, Triominos, Rummikub, Vocabulon...) et chaque famille amène, si elle le souhaite, un jeu moins classique pour le faire découvrir aux autres participants lors de la soirée (ex : Aventuriers du rail, Blocus, Roi des Nains, 6 qui prend...).

A chaque séance une quinzaine de personnes sont présentes et le groupe espère s'agrandir alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

**SOIRÉES GRATUITES, OUVERTES A TOUS.**

Renseignements auprès d'Isabelle AYZOZ BRESSOT au 04.76.55.10.83 ou Stéphanie SERVERIN au 06.14.55.30.53. Mode d'information : affichage aux feux tricolores et site internet de la mairie.

### LES RENDEZ-VOUS DE L'ECHO ALPIN 2016-2017



**Samedi 3 Décembre de 9h30 à 13h.**

**VENEZ CHOISIR SUR PLACE VOTRE SAPIN DE NOËL** à la bascule de Saint Joseph de Rivière.

De nombreux sapins de tailles et de variétés différentes vous y attendront ainsi qu'une boisson chaude et des friandises !

Comme chaque année, pour chaque sapin vendu : 1€ reversé au TELETHON



**Mercredi 1er Février à 18h.**

A la Salle d'Animation Rurale de Saint Joseph de Rivière.

Audition décentralisée des élèves de l'Ecole de musique de St Laurent du Pont.

Ouvert à tous, entrée gratuite.

**Samedi 18 Mars à partir de 16h,**

Salle d'Animation Rurale de Saint Joseph de Rivière.

Concert des différents orchestres de l'Ecole de musique de Saint Laurent du Pont.

Ouvert à tous, entrée gratuite.

**Dimanche 26 Mars à 16h**

A l'Eglise de Saint Hugues en Chartreuse.

Groupe vocal L'Air de Rien. Ouvert à tous, entrée gratuite.

**Samedi 8 Avril à 20h30.**

Salle d'Animation Rurale de Saint Joseph de Rivière.

Concert de Printemps de l'Association Echo Alpin. Nous vous attendons nombreux !

### UN PREMIER BILAN POSITIF POUR L'A.S.R



A l'aube de la trêve hivernale l'Association Sportive Riviéroise peut déjà tirer un bilan positif de son début de saison.

En effet malgré un début difficile (dû à l'intégration dans le jeu des nouvelles recrues et au

changement de dispositif sur le terrain) les hommes de DAVY FRANCILLON ont repris le sens des bons résultats et se sont imposés en milieu de tableau pour les deux équipes avec toujours le podium à portée de mains.

Nous espérons que cette bonne dynamique ne sera pas atteinte par la longue trêve hivernale qu'impose la Fédération Française de Football. Une chose est sûre, c'est que les bénévoles du club ne chômeront pas, car en plus des calendriers qui sont actuellement distribués dans toutes les chaumières riviéroises, il va falloir préparer la brocante et le safari du club.

En attendant de vous retrouver autour du stade, l'ensemble des joueurs, dirigeants et bénévoles du club vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année



### UNRPA - CLUB DES ÉTANGS

Le Club des Etangs a repris ses activités : belote, scrabble et yoga.

Les adhérents se sont retrouvés, le 15 septembre au restaurant les 4 Sapins, pour le repas cuisses de grenouilles. Chacun a été ravi de l'accueil et de la qualité du repas.

Le 22 octobre, le club a organisé son concours de belote qui s'est bien déroulé ; les joueurs sont prêts à revenir l'an prochain et

ont demandé que l'on continue de l'organiser. Un peu d'animation à St Joseph de Rivière !

Notre secrétaire, Jacqueline RECOUX, a déménagé, elle a été très active au club et nous regrettons beaucoup son départ.

Son remplacement sera à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale **le 9 février 2017.**



## LE PARC DE CHARTREUSE



## AU BORD DU CANAL DE L'HERRETANG



Photo de Justine COULOMBIER

Depuis que l'homme voyage, il transporte, volontairement ou non, tout un cortège d'espèces animales ou végétales. La plupart des espèces introduites dans un nouvel environnement ne survivent pas. Mais quelques-unes, plus résistantes, réussissent à s'implanter.

Une espèce est dite invasive lorsque, établie dans un nouvel environnement, elle nuit à sa diversité biologique. Elle a un développement rapide et est très compétitive. Elle n'a pas de parasites ou de consommateurs connus. Elle colonise préférentiellement les milieux dégradés par les activités humaines (artificialisés, dégradés). **Sur 1 000 espèces importées, 1 devient "invasive".**

**Après la destruction des milieux naturels, la prolifération d'espèces invasives est considérée comme la seconde cause d'érosion de la biodiversité dans le monde.**

C'est le cas de la **Renouée du Japon** : elle prolifère par développement de tiges souterraines et par bouturage. Ainsi, le moindre fragment peut donner une nouvelle plante. Cette plante peut entraîner la disparition des arbustes et de la végétation locale des bords de cours d'eau et des animaux qui y vivaient. Le Parc de Chartreuse suit l'évolution des surfaces concernées dans le site Natura 2000 de l'Herrétang. Actuellement, des chantiers sont menés par le SIAGA (Syndicat interdépartemental du Guiers et de ses affluents) sur la Renouée du Japon, aux abords

du Canal de l'Herrétang. Des équipes d'insertion éliminent la Renouée et plantent des essences locales : peupliers noirs, frênes... Les équipes repassent régulièrement pour arracher tous les nouveaux rejets de Renouée. Cette plante est très difficile à éradiquer. Si on voulait l'éliminer du bord du canal, il faudrait excaver la terre contaminée, revégétaliser et les coûts s'élèveraient aux alentours de 1 million d'euro ! Il est donc vivement conseillé de ne pas la couper et de laisser les structures gestionnaires s'en occuper.



Photo de Justine COULOMBIER

UN ENTRETIEN CONCERTÉ  
DES COURS D'EAU ET DES FOSSÉS

Dans les années 80, le remembrement des parcelles pour faciliter l'exploitation des terres a considérablement modifié le marais, notamment par la création de fossés et la modification des tracés des cours d'eau.



Photo de Justine COULOMBIER

AVANT ...



## LE PARC DE CHARTREUSE

Au fil des années, sans entretien, ces cours d'eau et fossés se sont comblés et ne jouent plus leur rôle tant pour les agriculteurs que pour la préservation de la biodiversité.

Au terme de diagnostics et d'une phase de concertation avec les agriculteurs et les collectivités, des mesures d'entretien adaptées ont été définies : entretien des pièges à graviers, des engorgements aval, des fossés et des cours d'eau.

Ces mesures tiennent compte de la présence de 2 espèces fragiles que sont l'Agrion de Mercure (une libellule) et le Cuivré des Marais (un papillon). Ces insectes affectionnent les zones humides (prairies, cours d'eau) et ne peuvent être préservés que si une agriculture extensive perdure dans le marais.

Par exemple, il est recommandé un unique fauchage annuel en fin d'été des bords de cours d'eau et fossés. En effet, ce sont de véritables zones refuge pour assurer la reproduction de ce papillon rare.

En octobre, les premiers travaux de gestion et d'entretien des cours d'eau et des fossés des marais de l'Herrétang (en rive gauche du canal de l'Herrétang) ont été réalisés, en respectant un cahier des charges précis.

Ces travaux ont été coordonnés par le Parc de Chartreuse et par le SIAGA, structure gestionnaire du contrat de rivière du Guiers et de ses affluents, en lien avec les agriculteurs, le S.I.V.G. et les communes de St Laurent du Pont et St Joseph de Rivière.



Photo de Justine COULOMBIER

Pour plus d'informations :  
accueil du Parc 04.76.88.75.20  
[accueil@parc-chartreuse.net](mailto:accueil@parc-chartreuse.net)  
accueil du SIAGA 04.76.37.26.26  
[contact@guiers-siaga.fr](mailto:contact@guiers-siaga.fr)



## MIEUX ACCUEILLIR LE PUBLIC AU CHARMANT SOM



Photo de Marion FRACHISSE

Très attractif, le Charmant Som est un sommet facilement accessible offrant un paysage alpin magnifique. Plus de 30 000 personnes arpentent chaque été le sentier menant au sommet du Charmant Som. **Une affluence qu'il faut concilier avec la préservation des richesses de cet espace naturel.**

Face à la fréquentation importante de ce massif, de nouveaux panneaux d'information ont été installés, en 2016, près de l'auberge, au départ du sentier menant au Charmant Som.

Ludiques, humoristiques et adaptés à différents handicaps, ils permettent de découvrir des informations sur l'alpage, les espèces, la forêt, Natura 2000. Une borne de visée, avec deux longues vues (pour adultes et enfants), visant Chamechaude est également installée. Des travaux d'aménagement des sentiers sont régulièrement entrepris en partenariat avec l'ONF. En effet, le passage en dehors des sentiers peut entraîner l'érosion des pelouses. A cette altitude, les sols se régénèrent très lentement. Tassés par le passage de randonneurs, ils s'érodent lorsqu'il pleut. Il faut parfois plusieurs siècles pour reconstituer 1 cm de sol !

Pour avoir plus d'infos sur Natura 2000 et les actions menées, rendez-vous sur <http://chartreuse.n2000.fr> ou contacter le Parc de Chartreuse au 04.76.88.75.20.

**MAIRIE****Ouverture de l'accueil public :**

lundi de 16h00 à 19h00,  
 mardi et mercredi de 8h30 à 11h30,  
 jeudi 14h00 à 17h00,  
 vendredi de 8h30 à 11h30.  
 Tél : 04 76 55 21 69  
 M. BUISSIÈRE, Adjoint à l'urbanisme,  
 tient sa permanence le mercredi de  
 18h00 à 19h00,  
 - M. le Maire vous accueille sur ren-  
 dez vous le lundi entre 17h et 19h.

**AGENCE POSTALE COMMUNALE**

**Horaires** d'ouverture de l'Agence  
 Postale Communale dans les locaux  
 de la Mairie :  
 Lundi de 16h à 19h.  
 Mardi et Mercredi de 8h30 à 11h30.  
 Jeudi de 14h à 17h.  
 Vendredi et Samedi de 8h30 à 11h30.

**CRÈCHE HALTE-GARDERIE  
LE SAC A JOUETS**

Directrice : Sophie PUGET.  
 Téléphone : 04.76.55.28.79  
 mail : crechesacajouets@orange.fr

**Horaires :**  
 du lundi au vendredi de 7h45 à  
 18h15.  
**Fermeture du jeudi 22 décembre  
 2016 au soir jusqu'au lundi 2 jan-  
 vier inclus.**

**BIBLIOTHEQUE**

Téléphone : 04.76.06.21.37  
 mail : bib.saintjo@orange.fr

**Horaires :**  
 Mardi de 16h00 à 18h30.  
 Mercredi de 15h00 à 18h00.  
 Samedi de 9h00 à 12h00.  
**Fermeture :**  
 Du samedi 24 au samedi 31 décem-  
 bre 2016.

**PERI-SCOLAIRE  
LE SAC A JOUETS**

Directeur : Gwénaél BOUVIER.  
 Téléphone : 04.76.37.14.23.  
 mail : alsh.peri.sacajouets@hotmail.fr  
**Horaires :**  
 Lundi, mardi, jeudi et vendredi de  
 16h30 à 18h30.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
CŒUR DE CHARTREUSE**

Téléphone : 04.76.66.81.74.  
 Fax : 04.76.66.13.65  
 mail :  
 accueil@cc-coeurdechartreuse.fr

**Accueil téléphonique :**  
 de 8h30 à 12h20 et de 13h30 à  
 17h00.

**Ouverture au public :**  
 mardi, mercredi et jeudi matin de  
 8h30 à 12h30.

**Horaires d'ouverture de la déchette-  
rie.**  
 Mardi et Mercredi : de 8h00 à 12h00.  
 Jeudi : de 10h00 à 18h00.  
 Vendredi : de 14h00 à 18h00.  
 Samedi : de 8h00 à 12h00 et de  
 13h00 à 17h00.  
 Fermée les lundis, dimanches et jours  
 fériés.

**Ramassage des ordures ménagères.**  
 Sur la commune la tournée s'effectue  
 le lundi et le jeudi.

**RÉSEAU TRANSISÈRE**

**Afin d'être informé en temps réel  
 des perturbations sur le réseau de  
 transports en commun, vous pou-  
 vez vous inscrire auprès de Transi-  
 sère, sur le lien suivant :**  
[http://www.transisere.fr/presentation/  
 index.asp?rub\\_code=91](http://www.transisere.fr/presentation/index.asp?rub_code=91)

